



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## exécution du budget

Question écrite n° 50659

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les délais de paiement des administrations aux PME et ETI. Selon le dernier rapport de l'observatoire des délais de paiements un tiers des entreprises sont victimes de retards de paiement supérieurs aux soixante jours calendaires. Ces retards de paiement privent les PME de 15 milliards d'euros de trésorerie et les ETI de 6 milliards d'euros de trésorerie. Il lui demande de lui indiquer les délais de paiement moyens de son ministère en 2012 et 2013.

### Texte de la réponse

Le rapport de l'observatoire des délais de paiement adresse un satisfecit aux services de l'Etat qui règlent leurs fournisseurs dans des délais très satisfaisants et inégalés. En 2013, seulement 0,05 % des paiements du ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique ont été effectués en plus de 60 jours. En 2012 et 2013, la moyenne des délais de paiement était de 13,40 jours. Tout paiement au-delà de 30 jours provoque le versement d'intérêts moratoires en faveur des entreprises concernées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50659

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

**Ministère attributaire :** Décentralisation, réforme de l'État et fonction publique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 février 2014](#), page 1742

**Réponse publiée au JO le :** [27 mai 2014](#), page 4268